



Marseille, le 4 juin 2018,

## Invitation presse

### Présentation des 18 mesures du comité interministériel de la sécurité routière

Afin d'atteindre l'objectif de moins de 2000 tués sur les routes de France à l'horizon 2020, le Gouvernement a annoncé, à l'issue du comité interministériel de la sécurité routière qui s'est tenu le 9 janvier dernier, **un plan d'action comportant trois axes majeurs** : l'engagement de chaque citoyen en faveur de la sécurité routière ; la protection de l'ensemble des usagers de la route ; l'anticipation pour mettre les nouvelles technologies au service de la sécurité routière.

Ces trois axes **sont déclinés autour de 18 mesures fortes** notamment :

- la baisse de la vitesse maximale autorisée sur les routes à double sens sans séparateur central de 90 à 80km/h,
- une plus grande sévérité pour les conduites addictives et l'usage des téléphones mobiles en conduisant,
- une protection accrue des piétons.

**Emmanuel BARBE, délégué interministériel à la sécurité routière**, présentera ces mesures aux élus, au monde associatif et aux acteurs économiques des Bouches-du-Rhône le mardi 5 juin, en présence d'**Olivier de MAZIÈRES, préfet de police des Bouches-du-Rhône**.

Cette présentation sera suivie d'un point presse :

**Mardi 5 juin à 17h00**  
**Salon de la Paix, Préfecture des Bouches-du-Rhône**  
**Boulevard Paul Peytral, 13006 Marseille**

*Les journalistes qui souhaitent assister à cette conférence sont invités à s'accréditer auprès du bureau du cabinet/communication de la préfecture de police des Bouches-du-Rhône.*

**Préfecture de police des Bouches-du-Rhône – Bureau du cabinet/Communication**  
Mathieu DUROSELLE – 04.96.10.62.15 / 06.74.60.02.05 – [mathieu.duroselle@interieur.gouv.fr](mailto:mathieu.duroselle@interieur.gouv.fr)  
Marie-Flore VALLON – 04.96.10.62.48 / 06.72.85.84.71 – [marie-flore.vallon@interieur.gouv.fr](mailto:marie-flore.vallon@interieur.gouv.fr)  
[pp13-communication@interieur.gouv.fr](mailto:pp13-communication@interieur.gouv.fr)